



Plan Local d'Urbanisme
PLU

Document 4a :
Annexe 1b
Plan des servitudes
d'utilité publique
Secteur nord

Prévision : 10/2014
Avis : 06/2016
Mise à jour : 10/2019 et 10/2020
Approbé :

- PM1 - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS**
Anciennes carrières, article L502-6 du code de l'environnement
- AC1 - MONUMENTS HISTORIQUES**
Monument historique classé
Périètre de protection des monuments historiques
- AC2 - PROTECTION DES SITES**
Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- AS1 - CONSERVATION DES EAUX**
Périètre de Protection Eloignée
Périètre de Protection Immédiate
Périètre de Protection Rapprochée
- SUP1 - CANALISATIONS DE TRANSPORT**
Hydrocarbures
- PT3 - TELECOMMUNICATIONS**
Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication
- FONDS DE CARTE**
Limites de communes
Bâtiment
Plate d'aérodrome
- RESEAU ROUTIER**
Autoroute
Nationale
Départementale
Autre

Pour des raisons de sécurité, les tracés des servitudes (1bis (TRAPL)) ne figurent plus sur le plan.

CONDITIONS D'UTILISATION DES SUP1:
définies dans la convention entre la DRIEE et la DOT 95, en date du 6 novembre 2015

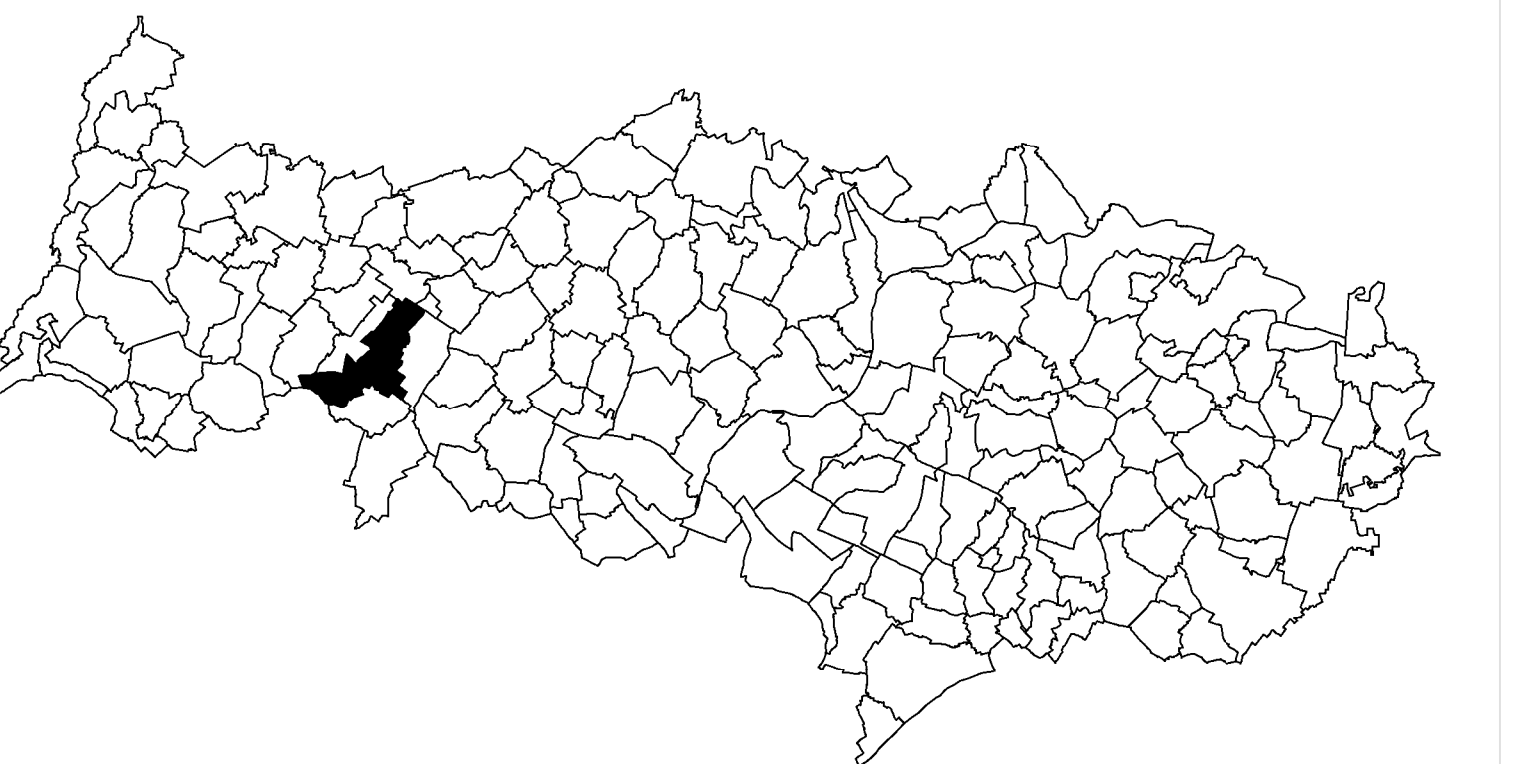
Édition graphique issue d'un plan de détail informatif, elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fins que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du (des) transporteur(s) concerné(s).

La position de l'ouvrage ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés (articles R104-1 à R104-36 du code de l'environnement et leurs arrêtés d'application).

Pour tous travaux à proximité des canalisations de transport ainsi cartographiées, il est obligatoire d'effectuer auprès du (des) transporteur(s) concerné(s), une déclaration de travaux (DT) ou une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux articles R104-21 et R104-25 du code de l'environnement.

Sources : DIGN-BD10POB2016 ; DRIEE-IF ; DOT95 (SUP_12_2016)
Auteur : DOT95/AVT/CJ
Date : 27 décembre 2016

COMMUNE D'AVERNES - partie Nord
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



N° INSEE : 95040
Echelle : 1/5000

100 0 100 200
Mètres
N° 15_10_2348

